14 rue du Général Leclerc
91420 MORANGIS
ecole.st.joseph.morangis@gmail.com
Tel : 07 86 05 86 55

CONTRAT FINANCIER 2025-2026

Merci de compléter une fiche par élève

Nom : **Prénom :** **Classe :**

Nom et Prénom des personnes à qui la facture doit être adressée :
selon votre situation de famille, merci de préciser :

☐ Règlement unique ☐ Règlements séparés *(merci de compléter les deux adresses)*

Monsieur, Madame : ……. .....

Adresse : .....

.....

Monsieur, Madame : .....

Adresse : .....

.....

		Montant annuel	Cochez les cases qui conviennent
FRAIS FIXES OBLIGATOIRES	**Contribution des familles (maternelle)**	**122.50 x 10 = 1 225.00€**	❑
	Contribution des familles (primaire)	**120.00 x 10 = 1 200.00€**	❑
	Fournitures (agenda, livres, cahiers, feutres…)	**Montant annuel différent selon les classes**	❑
FRAIS OPTIONNELS	Garderie du matin (de 7h30 à 8h20) 1 ou 2 jours /semaine	**18.00 x 10 = 180.00€**	❑
	Garderie du matin (de 7h30 à 8h20) 3 ou 4 jours /semaine	**35.50 x 10 = 355.00€**	❑
	Demi-pension 1 jour par semaine	**27.70 x 10 = 277.00€**	❑
	Demi-pension 2 jours par semaine	**55.50 x 10 = 555.00€**	❑
	Demi-pension 3 jours par semaine	**83.0 x 10 = 830.00€**	❑
	Demi-pension 4 jours par semaine	**111.00 x 10 = 1 110.00€**	❑
	Panier repas * 1 jour par semaine	12.10 x 10 = 121.00€	❑
	Garderie/Etude (de 16h45 à 18h) 1 ou 2 jours/ semaine	**22.50 x 10 = 225.00€**	❑
	Garderie/Etude (de 16h45 à 18h) 3 ou 4 jours/ semaine	**45.00 x 10 = 450.00€**	❑
	Garderie du soir (de 18h à 19h) 1 ou 2 jours /semaine	**18.00 x 10 = 180.00€**	❑
	Garderie du soir (de 18h à 19h) 3 ou 4 jours /semaine	**35.50 x 10 = 355.00€**	❑

- ***Les paniers repas ne sont acceptés que pour des régimes particuliers confirmés par un PAI.***

Il est à noter que le coût de la restauration et donc aussi des paniers repas comprend non seulement les frais liés à l'alimentation mais les frais de personnel en particulier de surveillance.
Les repas non pris en cas d'absences pour maladie atteignant 5 jours consécutifs sur présentation d'un certificat médical seront déduits à raison de 5€ par repas.

Pour les circonstances exceptionnelles, vous pouvez mettre de l'argent dans le porte-monnaie d'Ecole Directe ou payer à l'économat :

Garderie du matin de 7h30 à 8h20	6.75€
Repas exceptionnel	8.20€
Etude ou garderie de 16h45 à 18h	7.90€
Garderie de 18h à 19h	6.75€

Une seule facture est établie par l'année, elle vous est donnée fin septembre. Si vous vous rendez compte d'une erreur dans la facturation, merci d'en avertir par écrit Madame Anne ROBERT.

Tout changement en cours d'année doit être spécifié par écrit.

Modalité de règlement *(Merci d'indiquer votre choix de règlement)*

- ☐ **soit par prélèvement. Nous vous le conseillons fortement. Joindre un mandat de prélèvement SEPA et un RIB/IBAN de votre banque. Il y aura 9 prélèvements sur l'année scolaire, le 5 de chaque mois à partir d'octobre.**
- ☐ **soit par paiement en ligne par Ecole Directe.**
- ☐ **soit par chèques, le 5 de chaque mois.**
- ☐ **soit en espèces, le 5 de chaque mois.**

Cotisation A.P.E.L.

L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) représente les parents auprès de la direction de l'établissement et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à l'A.P.E.L. inclut l'abonnement à la revue mensuelle « Famille et Education ». Pour l'année 2025/2026 la cotisation est de 27€ par famille.
Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'A.P.E.L., vous devez faire part de votre refus d'adhésion par écrit avant le 25 août 2025 à Madame Anne ROBERT.

Contribution volontaire

Nous vous serons très reconnaissantes si vous pouvez aider l'école que vous avez choisi pour votre enfant par une participation volontaire.
Dans ce cas, merci de préciser le montant de votre aide …… par an.
Si vous avez besoin d'un reçu fiscal, vos chèques doivent être libellés à l'ordre de :

Fonds de dotation Louis Brisson.

Madame…… et/ou Monsieur……

a (ont) pris connaissance des modalités de règlement et s'engage(nt) à régler les frais inhérents à la scolarisation de son (leur) enfant à l'Ecole Saint Joseph.

Fait à …… **le** ……

Signature *(précédée de « vu et pris connaissance »)*

du père : ***de la mère :*** ***ou du responsable légal :***

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT A L'ECOLE COMPLETE ET SIGNE